

## **Rapport du président**

Mesdames, Messieurs, Chers amis

Le président ouvre l'assemblée générale 2018 de notre association en souhaitant à tous la bienvenue et en remerciant les membres de leur présence. Nous devons excuser plusieurs personnes.

Notre comité a tenu des séances mensuelles afin de régler les affaires courantes. Il s'est également occupé du suivi des nouveaux projets présentés l'an dernier et plus particulièrement sur les points suivants :

### **Trésorerie**

L'ACAL termine l'année 2017 avec un bénéfice de CHF 3'608.45.

Les produits sont stables. En 2018, une campagne sera faite pour recruter de nouveaux membres.

Le comité a travaillé pour réduire les charges de l'association et concentrer les ressources sur les dépenses essentielles à l'entretien des pistes et à la promotion du réseau notamment en soutenant une manifestation de trec, équitation d'extérieure. A ce propos, l'économie majeure de l'ordre de CHF 3'000.- s'est portée sur les frais de comptabilité. Cette dernière est à présent tenue sans compensation financière par la trésorière.

Par ailleurs, le comité a commencé à mettre en place des mesures afin de tenter de réduire les frais administratifs notamment en proposant la limitation d'envoi postaux pour les convocations à l'assemblée générale. Ce point sera développé par la suite. Il a également résilié la publication dans le bulletin le pied à l'étrier. Les frais administratifs tentent constamment d'être réduits.

Le budget 2018 prévoit notamment le projet de la piste de galop dans les bois de Jussy. A ce propos, une campagne dans les manèges et un appel aux dons sera lancé pour financer ce projet.

### **Recrutement de nouveaux membres**

Nous comptons actuellement xxx membres. Il est à noter que plusieurs cavaliers ont été radiés pour non paiement des cotisations. Nous vous rappelons à ce titre qu'en cas de démission, quelle qu'en soit la raison, un courrier doit être envoyé au comité.

L'obligation d'affiliation pour concourir n'a pas ramené un afflux de nouveaux membres, en revanche quelques cavaliers de randonnées se sont affiliés.

Le comité a, cette année, fait un gros travail de mise-à-jour des coordonnées et de pointage des cotisations, nous aimerions dans un proche avenir pouvoir disposer pour chacun d'une adresse courriel. En effet, par souci d'investir l'argent de vos cotisations dans des frais utiles, nous aimerions modifier nos statuts afin de pouvoir envoyer les convocations aux assemblées générales et les rappels de cotisation par mail. Vous serez amené à vous prononcer à la fin de cette séance pour accepter ou non cette proposition.

L'ACAL doit faire face chaque année à d'importantes dépenses, entre la location du réseau, l'assurance RC et l'entretien des pistes et le remplacement de la signalétique défectueuse ou vandalisée, nous avons vraiment besoin de pouvoir compter sur vos cotisations afin de régler ces frais, qui représente annuellement un montant d'environ 20'000.-.

La mairie de Gy a été sensible à notre appel et désormais, nous pouvons compter sur sa participation financière à l'élagage de la piste du Chambet, que nous partageons avec le public.

Nous rappelons que la cotisation à l'ACAL comprend également la une couverture Responsabilité Civile pour les cavaliers malchanceux dont la chevaux causerait des dégâts aux cultures et installations.

- La refonte de notre site internet et l'étude d'un hébergement sur un domaine propre à l'ACAL

### **Recrutement de nouveaux membres et promotion de notre association dans les manèges**

Fabienne Panelati, membres de notre comité, bien connue dans le milieu équestre, a prévu de faire une tournée des manège afin de présenter notre association et les divers avantages que peuvent avoir les cavaliers qui en font partie. Un courrier d'information vous parviendra ou vous est déjà parvenu, afin de fixer un rendez-vous. Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

### **Bois de JUSSY**

La procédure d'avalisation du réseau équestre dans les bois est en bonne voie et nous devrions prochainement rencontrer les propriétaires de parcelles afin de leur présenter la convention qui a été mise au point avec le DGAN.

Concernant la piste de galop, l'Etat nous a déjà informé qu'il assumerait les frais liés au matériel d'installation. A l'ACAL ensuite de l'installé et d'assurer son entretien. Le prix du renouvellement des copeaux sera prit à moitié par l'Etat. La situation rejoint ce qui est actuellement en vigueur dans le canton de Vaud.

### **Site internet et hebergement, création de la page Facebook**

Les derniers projets cités nous prenant beaucoup de temps, nous avons repoussé la création de la page Facebook et le changement d'hébergement à plus tard. Notre Webmaster est également sur la brèche puisqu'il a créé un système de vérification du paiement des cotisations. Il a maintenant terminé les rappels et la mise à jour du fichier des membres. Reste à collecter les adresses mail des membres actifs.

### **Manifestations soutenue par l'ACAL**

Le comité de l'ACAL a décidé de soutenir le Trec de Corsinge, organisé entre autre par Sabrina. Cette année la manifestation accueillera les Championnats suisses élite senior, junior et amateur. Elle accueillera également une série d'initiation. La manifestation se tiendra les 21 et 22 juillet à l'écurie des Hauts de Corsinge et

accueillera une soixantaine de cavaliers tous niveaux confondus. Venez nombreux pour les encourager.

### **Modification des statuts**

Afin de réduire les charges de l'ACAL et pour tenter d'être plus efficace dans ses communications, le comité propose de pouvoir convoquer l'assemblée générale par courriel

Le comité propose de modifier l'article 20 chiffre 2 des statuts comme suit :

Les assemblées générales sont convoquées par courrier ordinaire **ou par courriel** à tous les membres au moins 21 jours avant la date fixée (...)

→ Vote de l'AG

### **Votation dépenses supérieures à CHF 5'000.- - piste galop Jussy**

Dans le cadre de la création de la piste de galop dans les bois de Jussy, le comité souhaite d'ores et déjà indiquer qu'il est probable que la piste aura un coût supérieur à CHF 5'000.- et souhaite obtenir l'accord de l'Assemblée générale pour les dépenses liées à ce projet qui dépasseraient CHF 5'000.-

Le comité s'engage à tout mettre en œuvre pour limiter ces dépenses.

→ Vote de l'AG

### **Comité**

Je remercie, pour leur engagement, tout au long de l'année:

Notre secrétaire Catherine Pendville

Nos représentantes Isabelle Léchaud et Fabienne Panelati

Notre webmaster Jeremy Holloway

Notre responsable des pistes Alain Panelati

Notre conseillère juridique et trésorière Sabrina Torjman

Une démission est à déplorer, Catherine Pictet frétilante représentante de l'ACAL au concours de Vandoevres, assumant un trop grand nombre d'engagements elle a dû nous quitter. Nous la remercions pour son engagement sans faille durant toutes ces années et espérons pouvoir encore lui confier notre pancarte au bar à Champagne

...

Quant au président, faute de remplaçant, il se voit dans l'obligation de rempiler pour 2018. Il termine son rapport en souhaitant longue vie à l'ACAL

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition pour toute question.

Le président